

Appel à projets

Visites spectacles et arts vivants - été 2013
Perpignan Ville d'art et histoire

La Ville de Perpignan mène une politique de valorisation de son histoire, de son architecture et de son patrimoine en direction des habitants et des visiteurs, notamment dans le cadre des actions conduites sous le label "Ville d'art et d'histoire" obtenu en 2001. Durant la période estivale est proposée une programmation de visites découvertes et de circuits thématiques accompagnés par des guides-conférenciers ainsi que des ateliers à l'intention du jeune public.

Depuis 2009 sont programmées dans ce cadre des visites théâtralisées en soirée intitulées « histoires de Portes ».

Le marché étant arrivé à échéance, la Ville de Perpignan souhaite la mise en place d'une nouvelle forme de visite associée aux spectacles ou arts vivants pour l'été 2013. Sa conception et sa réalisation seront confiées à une compagnie artistique qui travaillera en collaboration étroite avec le comité de pilotage de la Ville de Perpignan en charge du projet, composé de représentants du Service d'animation du patrimoine, de la Direction du Patrimoine et de l'Office de Tourisme.

La Compagnie sera choisie par le comité de pilotage.

OBJECTIFS :

Il s'agit de mettre en valeur la richesse patrimoniale de la ville par l'activité artistique, de présenter le patrimoine de manière originale, à travers le spectacle. L'animation doit soutenir et compléter la présentation du patrimoine tout en respectant les lieux porteurs d'une histoire et d'une mémoire spécifiques. Il s'agit aussi de donner un "air de fête" aux édifices patrimoniaux, de les rendre sensibles et de faire partager un moment de plaisir, de découverte et d'émotions. La visite théâtrale doit pouvoir attirer un public qui ne fréquente pas habituellement les visites-découvertes classiques et recherchent une appréhension plus festive du patrimoine.

PUBLIC :

La visite devra être accessible au grand public. Elle s'adressera davantage à des personnes qui n'ont pas une connaissance approfondie du patrimoine perpignanais (touristes, nouveaux arrivants, perpignanais qui ne vont pas aux visites classiques) qu'à un public déjà averti. Elle pourra être suivie par un public familial et notamment par des enfants. La jauge est de 80 participants au maximum.

PARCOURS :

Il reste délibérément libre : itinérant ou fixe, piéton, se déploiera dans le centre historique L'itinéraire précis ainsi que les étapes seront définies par la compagnie en collaboration étroite avec le Comité de Pilotage.

FORME :

La proposition devra apporter un regard décalé, poétique, insolite ou incongru sur le patrimoine faisant appel à l'imaginaire. Le comité de pilotage sera associé à la construction du spectacle.

Une attention particulière sera accordée à la mise en scène et à la mise en lumière.

THEME ET SCENARIO :

Ils seront déterminés et écrits par la Compagnie en collaboration étroite avec la Ville.

DATES :

Une fois par semaine pendant six semaines de l'été 2013. Les dates et heure de représentations seront fixées ultérieurement par le comité de pilotage.

DUREE : 1h30**LOGISTIQUE ET CONDITIONS TECHNIQUES GENERALES :**

Chaque compagnie/artiste devra prévoir et assurer la régie de son intervention et se munir de ses propres accessoires.

REMUNERATION : La ville de Perpignan versera une somme globale au porteur de projet qui se chargera de la rémunération des intervenants. La rétribution sera versée à une société ou une association, sur facture, d'après un devis préalable.

PIECES A REMETTRE PAR LE CANDIDAT :

- note d'intention et synopsis
- note méthodologique détaillant les dispositions humaines et matérielles prévues et décrivant le mode opératoire envisagé
- budget prévisionnel
- dossier de références, biographie, vidéo...

CRITERES DE SELECTION :

Le projet sera examiné par la commission d'attribution, sur la pertinence des propositions, leurs contraintes techniques et leur budget.

- démarche de création (70 %)
- prix (30%)

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : vendredi 1 mars 2013.

ANNONCE DU PROJET RETENU : lundi 15 mars 2013. Le porteur sera contacté par mail.

CONTACT :

Office de Tourisme Audrey Avarello 04 68 66 33 78

Direction du Patrimoine Olivier Bru 04 68 62 38 54

Animation du Patrimoine Bénédicte Vincent 04 68 62 38 84

Dossier à envoyer à la :

Mission Animation du Patrimoine

8 rue de la main de Fer

66000 PERPIGNAN

animationdupatrimoine@mairie-perpignan.fr

